



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Comité d'approbation

Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Paris, Siège de l'UNESCO, bâtiment Fontenoy
14 octobre 2014

Distribution limitée

ICDS/4AP/Doc.11
14 octobre 2014
Original anglais

Rapport Final

Résumé

Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 14 octobre 2014. Le document ci-après présente un aperçu des débats et donne des informations détaillées sur les décisions prises par le Comité.

[La réunion a commencé à 10 heures, le 14 octobre 2014.]

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

1. Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (ci-après dénommé « le Comité ») s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 14 octobre 2014. Tous les États parties ont été représentés, à l'exception du Koweït¹. Les participants ont été accueillis par la Directrice de la Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports, Mme Melo. Mme Melo a exprimé sa gratitude pour le travail du Comité, notant la valeur de l'expérience vaste et collective de ses membres pour la bonne gestion du Fonds. Mme Melo a également souligné l'importance du plaidoyer régional et des contributions financières régulières afin d'assurer la résilience financière du Fonds. Elle a ensuite fourni un aperçu des points de l'ordre du jour à aborder pendant la journée, avant de donner la parole au Président du Comité pour l'exercice 2014-2015, M. Gennady Aleshin, représentant de la Fédération de Russie.
2. M. Aleshin a salué les membres du Comité et a remercié le Secrétariat pour le travail depuis la dernière réunion avant de céder la parole à M. Schischlik, Chef de la Section de la jeunesse et des sports. M. Schischlik a présenté l'assistante de projet nouvellement recrutée au Fonds, conformément à la résolution 4CP/7 de la quatrième session de la Conférence des parties.

Point 2 de l'ordre du jour – Point sur la situation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

2.1 – Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

3. Le Président du Comité d'approbation, M. Gennady Aleshin, a présenté le point 2 de l'ordre du jour et invité le Secrétariat à donner un aperçu de la situation financière du Fonds. Le Secrétariat a présenté l'état financier certifié (ICDS/4AP/Doc.8), en indiquant qu'au 31 août 2014, le solde du Fonds s'élevait à 2 629 486,75 dollars des États-Unis. Il a été souligné que cela représentait 700 000 dollars en moins par rapport au solde de clôture de l'exercice biennal précédent (2012/2013).
4. Les membres ont été avisés que le solde mentionné comprenait des contributions de quatre États parties (Australie, Finlande, Monaco et Fédération de Russie), pour un montant total de 363 043,66 dollars, ainsi que les intérêts courus. Le Secrétariat a noté que ce montant représente environ 30% des cotisations versées en 2013, prenant en considération le fait que la Fédération de Russie a réduit de moitié son don et que le Koweït n'a pas encore contribué financièrement pour l'année en cours. De plus, il y a également eu une augmentation des dépenses (de 957 626,12 dollars à 1 066 322,79 dollars) en raison du nombre élevé de projets qui ont été approuvés (y compris ceux approuvés en septembre 2013 mais qui n'ont pas été mis en œuvre avant le début 2014), du développement de plusieurs outils de communication et de l'augmentation du personnel pour soutenir la croissance exponentielle du Fonds et assurer la gestion de plus de 70 projets en continu.

¹ Veuillez faire référence à l'annexe II pour une liste complète des participants.

5. Le Secrétariat a ensuite présenté aux membres du Comité la répartition des dépenses financières pour la période 1 janvier – 31 août 2014, puis a conclu que le Fonds n'a plus d'excédent des recettes par rapport aux dépenses. En termes de résilience financière du Fonds, il a été noté que des efforts doivent être faits pour augmenter le nombre et la régularité des dons. Le Secrétariat s'est engagé à relancer les efforts de sensibilisation pour attirer de nouveaux États parties contributeurs tout en soulignant l'importance des membres du Comité dans la promotion active du Fonds dans leurs régions de manière à attirer le plus grand nombre de nouveaux donateurs que possible. Le Président, M. Gennady Aleshin, a soutenu cette action de sensibilisation en appelant davantage de pays à contribuer au Fonds.

Résolution 4AP/4

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4AP/Doc.8,
2. *Exprime sa gratitude* aux États parties qui ont versé des contributions financières au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport;
3. *Prend note* de l'importance d'accroître la réserve du Fonds pour assurer sa résilience financière;
4. *S'engage à plaider* auprès des États parties afin d'augmenter le nombre de contributions pour soutenir les parties prenantes du domaine antidopage à accomplir les obligations établies par la Convention internationale contre le dopage dans le sport et par le Code mondial antidopage 2015 de l'AMA.

2.2 et 2.3 – Mise en œuvre des projets précédemment approuvés et demandes en cours de préparation

6. Le Secrétariat a présenté un rapport oral sur l'état d'avancement des projets approuvés par le Comité en mai 2014 et septembre 2013, ainsi que la répartition des demandes en cours de préparation. Il a été noté que sur les 14 projets approuvés lors de la précédente réunion du Comité, 11 étaient en cours, 2 en attente de signature de contrat² et un projet sera mis en œuvre début 2015³. Le Secrétariat a également fourni des informations sur les 27 projets approuvés en septembre 2013, indiquant que 21 étaient en cours, 4 se sont achevés avec succès⁴ tandis que 2 étaient toujours en attente de signature⁵.

² Un projet national présenté par Cuba (demande n° 1262), qui ne peut pas être lancé avant la clôture d'un autre projet cubain qui est actuellement en cours (demande n° 1261); un projet régional présenté par le Maroc (demande n° 1271), qui ne peut pas être lancé avant la clôture d'un autre projet national au Maroc.

³ Un projet régional présenté par la Tunisie (demande n° 1273).

⁴ Le projet national de l'Espagne (demande n° 1232) a été mentionné comme un bon exemple pour son étude sur les valeurs et les perceptions liées au dopage.

⁵ Un projet régional présenté par le Guatemala (demande n° 1246), qui n'a pas encore été lancé en raison de problèmes internes de l'organisation ayant fait la demande; un projet national présenté par l'Iraq (demande n° 1252), qui n'a pas encore été lancé en raison de l'absence de coordonnées bancaires pour créer le profil de fournisseur et établir le contrat.

7. En ce qui concerne les demandes en cours de préparation, il reste 13 projets⁶ qui n'ont pas été jugés prêts à être examinés par le Comité. Le Secrétariat du Fonds vise à aider les États parties dans l'élaboration et la finalisation de ces propositions en vue de les soumettre à la session de printemps 2015 du Comité d'approbation.

Point 3 de l'ordre du jour – Approbation des demandes

8. Le Président a présenté le point 3 de l'ordre du jour et invité le Secrétariat à donner un aperçu des nouvelles demandes adressées au Fonds. Le Secrétariat a tout d'abord informé les membres que 15 demandes provenant de toutes les régions du monde, y compris un projet régional, avaient été finalisées et jugées complètes et conformes aux règles régissant le Fonds. En outre, sept demandes avaient été présentées par des pays n'ayant jamais bénéficié du Fonds⁷ tandis que cinq autres ont été présentées par des pays ayant déjà développé au moins deux projets⁸. Le Secrétariat a indiqué que douze de ces projets relevaient de la priorité du Fonds relative à l'éducation et trois de la priorité relative au mentorat et au renforcement des capacités.
9. Le Comité a ensuite examiné les demandes finalisées présentées par les pays suivants : Pérou, Slovaquie, Espagne, Sainte Lucie, Cameroun, Estonie, Bhoutan, Nicaragua, Uruguay, Zambie, Guyane, Zimbabwe, Érythrée, France (projet régional), Argentine. Au terme de l'examen de ce point de l'ordre du jour, un total de 15 projets a été approuvé. Au nombre de ces projets figuraient des programmes d'éducation avec l'accent mis sur la formation en cascade, des campagnes de sensibilisation ciblant différentes parties prenantes et des programmes de renforcement de capacités pour consolider la coopération multilatérale et le partage de bonnes pratiques. Toutes les demandes présentées comprenaient un volet de visibilité et d'évaluation de projet mais également d'éléments liés à l'héritage du projet.

Résolution 4AP/5

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le projet soumis par le Pérou (demande n° 1274),

Approuve un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet⁹,

⁶ Algérie, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Îles Vierges britanniques, Kirghizistan (projet régional), Lesotho, Myanmar, Ouganda, Palau (projet régional), République populaire démocratique de Corée, Somalie, Zambie.

⁷ Argentine, Estonie, Guyane, France, Pérou, Zambie, Zimbabwe.

⁸ Cameroun, Érythrée, Nicaragua, Sainte Lucie, Uruguay. Le Secrétariat a souligné que lorsque les pays développent plus de deux projets au titre du Fonds, la priorité se déplace progressivement de l'éducation au renforcement des capacités et au mentorat.

⁹ Les membres du Comité ont salué le projet du Pérou, notamment son rôle dans la consolidation d'une culture antidopage à travers la création d'un plan éducatif unifié pour harmoniser les efforts nationaux et accroître l'engagement des sportifs. La direction du projet par des experts nationaux antidopage, associée à une mise en œuvre multipartite, ont été appréciées. En outre, il a été noté que les activités étaient stratégiques, en s'appuyant sur la dynamique des Jeux Panaméricains 2015. En termes de planification, les membres du Comité ont recommandé que le projet commence plus tôt et soit finalisé avant la fin de mai 2015, équipant ainsi les sportifs participant aux Jeux Panaméricains avec les informations correctes avant cet événement. Il a également été recommandé que les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) soient incluses dans le programme des ateliers.

2. *Ayant examiné* le projet soumis par la Slovénie (demande n° 1275),
Approuve un financement de 19 340 dollars des États-Unis pour ce projet¹⁰,
3. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Espagne (demande n° 1276),
Approuve un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet¹¹,
4. *Ayant examiné* le projet soumis par Sainte-Lucie (demande n° 1277),
Approuve un financement de 13 630 dollars des États-Unis pour ce projet¹²,
5. *Ayant examiné* le projet soumis par le Cameroun (demande n° 1278),
Approuve en principe ce projet, sous réserve qu'il soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité¹³,

¹⁰ Les membres du Comité ont accueilli favorablement le deuxième projet de la Slovénie au titre du Fonds, surtout pour sa formulation claire et pour ses liens forts avec l'héritage de la première initiative. Il a été noté que le volet médiatique et de sensibilisation, allant de pair avec l'utilisation d'approches novatrices pour le jeune public (selfie et hashtag), assureront un bon engagement et une bonne visibilité antidopage. De plus, il a été estimé que le projet est un bon exemple de création de partenariats stratégiques pour progresser dans la mise en œuvre des grandes campagnes antidopage. L'héritage potentiel du projet, qui est un modèle pour les futures interventions au niveau national, a été apprécié par les membres du Comité comme un aspect remarquable de la demande. Enfin, il a été recommandé qu'un poste de contrôle du dopage soit inclus dans le cadre du programme de sensibilisation et que les sportifs de haut niveau soient particulièrement ciblés pour les contrôles antidopage.

¹¹ Le deuxième projet national de l'Espagne a été favorablement accueilli par le Comité pour la grande implication des parties prenantes, démontrant un engagement actif dans la lutte contre le dopage dans le sport dans différents secteurs (éducation, mouvement sportif et société civile). Les fonds additionnels de 59,000 dollars des États-Unis provenant des partenaires pour soutenir la mise en œuvre du projet ont été particulièrement notés par les membres comme un modèle à suivre afin de consolider les produits livrables et l'impact soutenable du projet. Ce financement supplémentaire est renforcé par l'engagement de l'AEPSAD à couvrir les futures éditions du projet. Le taux élevé de bénéficiaires et la bonne utilisation des matériels éducatifs anti-dopage ont également été soulignés comme des éléments positifs. En outre, il a été estimé que le système d'évaluation à être développé pourrait servir à d'autres États parties intéressés par un tel mécanisme. En ce qui concerne les recommandations, il a été jugé qu'une méthodologie «formation des formateurs» pourrait être utilisée pour les enseignants d'éducation physique travaillant dans les écoles sélectionnées afin de les habiliter en tant que représentants antidopage après la fin du projet. Enfin, par rapport aux ambassadeurs antidopage, le Comité a recommandé le développement de critères spécifiques pour réduire les facteurs de risque de dopage ou de perte de crédibilité.

¹² Les membres du Comité ont salué le troisième projet de Sainte-Lucie pour ses activités éducatives claires et bien ciblées. Le contenu adapté des ateliers pratiques et des conférences animés par des experts antidopage a été apprécié. Les membres du Comité ont également noté l'engagement de l'ORAD dans l'exécution des activités planifiées, renforçant ainsi l'échange d'information au niveau régional. Il a été recommandé que des bannières génériques soient produites, afin d'être réutilisées lors des événements ultérieurs. En ce qui concerne les supports éducatifs, il a été estimé que le «Guide de référence sur le Code pour les sportifs» devait être inclus- il a été mentionné que cet ajout pourrait entraîner une augmentation du budget à être négociée entre les chefs du projet et le Secrétariat du Fonds.

¹³ Le cinquième projet national camerounais a été favorablement accueilli par les membres du Comité qui ont apprécié la création des comités régionaux de lutte contre le dopage pour une meilleure coordination entre l'agence antidopage centralisée et les acteurs régionaux. Le résultat-clé du projet, l'élaboration et l'adoption des plans régionaux antidopage qui alimenteraient par la suite le travail de ces comités, a été salué. Les membres du Comité ont soutenu l'engagement interministériel en tant que contribution à l'héritage du projet. La forte composante de visibilité, grâce aux interviews TV et aux articles de presse, a également été notée. Quant aux recommandations, les membres du Comité ont demandé la production des bannières génériques, non-spécifiques aux événements planifiés, pour qu'elles puissent être réutilisées lors de futures initiatives. Le Comité a également exprimé sa préoccupation au sujet de la durée des ateliers prévus et a demandé que la durée soit prolongée au-delà d'un jour afin d'assurer une formation approfondie. L'AMA a donné l'exemple du Gabon, où

6. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Estonie (demande n° 1279),
Approuve un financement de 19 000 dollars des États-Unis pour ce projet¹⁴,
7. *Ayant examiné* le projet soumis par le Bhoutan (demande n° 1280),
Approuve un financement de 17 585 dollars des États-Unis pour ce projet¹⁵,
8. *Ayant examiné* le projet soumis par le Nicaragua (demande n° 1281),
Approuve un financement de 18 293 dollars des États-Unis pour ce projet¹⁶,
9. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Uruguay (demande n° 1282),
Approuve un financement de 12 700 dollars des États-Unis pour ce projet¹⁷,
10. *Ayant examiné* le projet soumis par la Zambie (demande n° 1283),

un atelier ayant les mêmes objectifs a été organisé pour une journée et demie et où les participants ont estimé que le contenu avait été trop dense et qu'ils auraient apprécié une activité plus longue. À cet égard, le Comité a demandé au Secrétariat du Fonds et au Directeur Régional pour l'Afrique de l'AMA de travailler avec le Cameroun pour renforcer les objectifs majeurs et les détails du projet – par ex. quel serait le contenu exact de la formation?; quelles seront les futures activités des agents d'éducation anti-dopage et comment seront-ils évalués? L'inclusion de la « Malette des Enseignants » et de la brochure « Les dangers du dopage » a également été proposée. Enfin, le Comité a estimé que le nombre de bénéficiaires devrait être réduit afin d'avoir une plus grande flexibilité en matière de budget, prenant en compte l'augmentation de la durée des formations.

¹⁴ Les membres du Comité ont salué la première initiative de l'Estonie et la création d'un instrument de e-learning destinés aux sportifs amateurs, qu'ils ont perçu comme un exemple de bonne pratique pour d'autres États parties. Fondé sur une recherche nationale concernant les habitudes de dopage amateur et basé sur l'expérience régionale, le projet bénéficie d'une large consultation et sera promu à la fois par les médias et par les partenaires officiels (le Club Tartu Marathon, l'Association de Bodybuilding). L'engagement des parties prenantes et le potentiel d'héritage du projet ont également été appréciés par les membres du Comité, avec une mention particulière concernant les contributions financières de 19 000 dollars des États-Unis, en plus de celle demandée au Fonds. Pour inciter à l'utilisation du support d'e-learning, il a été recommandé que les partenaires officiels offrent des réductions pour les abonnés des salles de gym. Il a été suggéré que, pour des raisons de soutenabilité, des cours de formation des entraîneurs pourraient également être organisés afin d'assurer une approche normalisée pour la certification des entraîneurs.

¹⁵ Le deuxième projet national du Bhoutan a été salué par les membres du Comité qui ont noté l'approche de formation en cascade et les rapports narratifs d'évaluation demandés aux participants un an après la fin du projet, comme moyen de mesurer l'impact soutenable et les activités continues. Les membres du Comité ont également apprécié les résultats concrets des ateliers, par ex. des plans d'action pour des activités antidopage à être mises en œuvre dans des écoles. L'initiative d'écriture créative et de posters artistiques prévue après les ateliers a été évaluée comme un moyen novateur de stimuler la réflexion des participants. Concernant les supports éducatifs, il a été recommandé que les chefs de projet consultent l'ORAD d'Asie du Sud, notamment pour recevoir la version simplifiée du « Guide de référence sur le Code pour les sportifs ».

¹⁶ Les membres du Comité ont apprécié que le troisième projet du Nicaragua au titre du Fonds se base sur les résultats antérieurs et que les activités prévues se déroulent dans différentes régions du pays. La collaboration entre l'Institut du Sport du Nicaragua (IND), le Comité Olympique et la Commission antidopage a été notée et les activités interactives, tout comme le concours de posters et d'essais, ont été soulignées en tant qu'approches novatrices pour accroître le mouvement national antidopage.

¹⁷ Le quatrième projet national de l'Uruguay a été favorablement accueilli par les membres du Comité qui ont salué l'utilisation de nouvelles technologies pour soutenir un accès amélioré aux informations antidopage au niveau régional. De même, l'harmonisation des activités avec les priorités de politique publique nationale vers la promotion du sport propre et de la santé a été notée et la coordination avec le gouvernement et le mouvement sportif a été soulignée comme un élément-clé de la réussite du projet. Enfin, les membres du Comité ont apprécié les pistes de développement futures du projet (le développement d'une plate-forme en ligne pour mobiliser les bénéficiaires grâce aux visioconférences), tout en mentionnant le potentiel du projet pour être inclus dans la prochaine édition du dépliant de bonnes pratiques du Fonds.

- Approuve un financement de 18 353 dollars des États-Unis pour ce projet*¹⁸,
11. *Ayant examiné le projet soumis par la Guyane (demande n° 1284),*
- Approuve un financement de 17 100 dollars des États-Unis pour ce projet*¹⁹,
12. *Ayant examiné le projet soumis par le Zimbabwe (demande n° 1285),*
- Approuve un financement de 19 225 dollars des États-Unis pour ce projet*²⁰,
13. *Ayant examiné le projet soumis par l'Érythrée (demande n° 1286),*
- Approuve un financement de 19 199 dollars des États-Unis pour ce projet*²¹,
14. *Ayant examiné le projet régional soumis par la France (demande n° 1287),*
- Approuve en principe ce projet, sous réserve qu'il soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité*²²,

¹⁸ La première initiative de la Zambie a été favorablement accueillie par le Comité, considérée comme bien ciblée en ce qui concerne le développement des capacités anti-dopage pour les sportifs qui se préparent pour les Jeux Olympiques de 2016. Il a été noté que le projet a un potentiel à long terme, tout en soulignant l'apprentissage mené par des pairs grâce aux ateliers interactifs dirigés par des experts. Les membres du Comité ont apprécié le grand engagement intersectoriel (des ministères, des membres de l'ONAD et de l'ORAD, le Comité de lutte antidrogue) qui soutiendrait la mise en œuvre du projet et appuierait son héritage. L'approche de formation en cascade a été saluée pour maximiser le retour sur investissement et pour habiliter les participants en tant que leaders dans la lutte contre le dopage. Il a été recommandé que les bannières produites soient génériques et réutilisables. L'AMA a également suggéré la diminution du nombre de messages du projet à un ou deux.

¹⁹ Le premier projet national de Guyane a été chaleureusement accueilli par les membres du Comité qui ont noté sa portée ambitieuse et apprécié que les activités aient été formulées de manière participative selon des besoins identifiés et adaptés à chaque groupe cible. La sensibilisation de la communauté à travers des interviews dans les médias nationaux et l'organisation d'un forum public antidopage a également été saluée. Les membres du Comité ont soutenu les efforts pour mobiliser le grand public et les initiatives créatives pour attirer l'attention du public pour les questions antidopage par le biais d'un concours de logos antidopage et par le lancement d'un Jour Franc Jeu. De même, la contribution du pays, à savoir l'organisation d'un forum antidopage pour les écoliers, a représenté un ajout positif au programme d'activités. Néanmoins, les membres du Comité ont recommandé que les chefs de projet impliquent le Comité national olympique dans la mise en œuvre du projet en raison de leur expertise antidopage.

²⁰ Les membres du Comité ont salué la première initiative du Zimbabwe et noté l'ampleur du projet et l'approche de formation en cascade. Ils ont également apprécié le grand potentiel du projet grâce aux liens tissés avec deux événements sportifs majeurs qui auront lieu en Zimbabwe. L'engagement des experts antidopage en tant que modérateurs et la bonne utilisation des matériels existants ont été notés. En outre, les membres du Comité ont souligné le potentiel de l'héritage du projet à travers l'établissement d'un réseau national de points focaux de lutte contre le dopage (un pour chaque fédération olympique). Afin d'assurer un apprentissage mené par des pairs bien ciblé et une formation en cascade ayant de l'impact, les membres ont recommandé accorder la priorité aux fédérations nationales et réduire le nombre de bénéficiaires parmi le personnel d'appui aux athlètes. En ce qui concerne les supports éducatifs, l'inclusion du «Guide des Sportifs» a été proposée. Le Comité a également suggéré que l'ORAD pourrait être engagée au cours de la phase de mise en œuvre et, à cet égard, l'AMA a offert son assistance aux chefs de projet, à travers le Bureau régional pour l'Afrique.

²¹ Les membres du Comité ont favorablement accueilli la troisième initiative de l'Érythrée au titre du Fonds, comme un résultat direct du projet régional du Burundi (demande n° 1258), dirigé par l'ORAD Afrique V, qui visait à harmoniser les programmes de lutte contre le dopage et à créer des synergies entre les pays membres. Les membres ont particulièrement apprécié l'adaptation, la personnalisation et la traduction des documents pour augmenter la capacité de lutte contre le dopage en Érythrée et pour assurer l'accessibilité aux personnes ne parlant pas anglais ou arabe. Les membres du comité ont également salué les résultats prévus du projet: 1. la révision du Code mondial anti-dopage reflétée dans le Code national de pratique, et 2. l'adoption d'un plan d'action antidopage au niveau national comprenant des interventions concrètes. Il a été estimé que la durée du deuxième atelier sur la nutrition devrait être prolongée, notamment la durée de la session finale, pour accorder suffisamment de temps aux discussions de l'ordre du jour.

15. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Argentine (demande n° 1288),

Approuve un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet²³.

Point 4 de l'ordre du jour – Créer une dynamique: communication et visibilité

10. Suite aux demandes formulées par le Comité lors de la première réunion de 2014, concernant les différents moyens pour mieux promouvoir le travail et les objectifs du Fonds, le Secrétariat a présenté deux documents de communication nouvellement développés:

- une **infographie anti-dopage (EN)** qui vise à relier la valeur plus large de «sport propre» à celle de «société propre». Grâce à une approche basée sur les valeurs, le public de l'infographie est d'abord accueilli par six capitaux (individuel, intellectuel, social, financier, émotionnel et physique) ou bénéfiques de la participation dans le sport. Ces capitaux sont illustrés par l'inclusion de citations de sportifs de haut niveau ou de participants des projets financés par le Fonds. Les dangers du dopage sont mentionnés dans le panneau suivant, qui souligne à la fois ses conséquences sociales et sanitaires; ensuite, le panneau "Faire le bon choix" utilise la théorie du comportement planifié pour illustrer les différents stimuli personnels et environnementaux qui doivent être générés afin d'assurer que les athlètes, les entraîneurs et les sportifs amateurs jouent un « Franc Jeu ». Le dernier panneau de l'infographie présente le rôle et les objectifs du Fonds et encourage la soumission des demandes. Les membres du Comité ont été informés que l'infographie serait disponible à la fois en ligne et comme brochure imprimée. De plus, l'infographie a également été imprimée en format kakemono pour accroître la visibilité du Fonds lors des événements majeurs au siège de l'UNESCO. Les membres ont été informés que l'infographie serait traduite en arabe, chinois, français, russe et espagnol afin de maximiser les chaînes de diffusion²⁴. Il a

²² Le premier projet de la France au titre du Fonds a été bien accueilli par les membres du Comité qui ont particulièrement apprécié l'engagement des États parties provenant de différentes régions du monde (Brésil, Espagne, Japon, Mozambique). La nature unique du projet, visant à accroître le taux de conformité avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport à travers une recherche comparative plutôt que par l'organisation d'ateliers ou de programmes de sensibilisation, a été également prise en compte. De même, le fait que les résultats potentiels du projet pourraient conduire à la présentation de projets d'aide à l'élaboration des politiques a été applaudi. Toutefois, les membres du Comité ont noté que les contributions financières des pays impliqués devraient être un prérequis pour optimiser l'impact du projet et de son héritage. Concrètement, les membres suggèrent que la dernière réunion prévue pour juillet 2015 au siège de l'UNESCO à Paris soit couverte financièrement par les États parties impliqués. En outre, compte tenu de la large portée géographique du projet, il a été recommandé que les chefs de projet engagent activement les ONAD, les ORAD et les bureaux régionaux de l'AMA lors de la mise en œuvre du projet. Enfin, une fois ces modifications intégrées, les membres du Comité ont demandé de recevoir la version révisée du projet pour une procédure d'approbation hors session.

²³ Les membres du Comité ont salué la première initiative de l'Argentine, centrée sur la création des instruments pour soutenir la formation et les activités de sensibilisation antidopage. L'engagement des ambassadeurs antidopage pour représenter officiellement le programme et la création d'une courte vidéo promouvant le sport propre ont particulièrement été notés. Les membres du Comité ont également apprécié l'utilisation de nouvelles technologies (par exemple, des écrans tactiles portables) et les plans pour un usage continu des matériels après la fin du projet. Cependant, il a été recommandé que le contenu des ateliers soit adapté à chaque groupe cible pour que chacun reçoive une information personnalisée afin de maximiser l'impact du projet et les changements des connaissances en matière antidopage.

²⁴ Après la réunion du Comité, l'infographie a également été traduite en portugais (avec l'aide du bureau de l'UNESCO à Brasilia) pour être diffusée en lien avec les Jeux Olympiques de Rio en 2016.

été demandé que les différents formats et langues de l'infographie soient distribués aux membres dès qu'ils seront disponibles. Plus particulièrement, le Comité a exprimé son intérêt dans la production de chaque panneau de l'infographie – séparément – afin de les utiliser comme affiches éducatives pour des activités ciblées.

- une **fiche d'information** contenant des « conseils et astuces » pour élaborer des projets consistants et qualitatifs. Le Secrétariat a noté que cette fiche a été notamment créée afin d'assister les États parties dans la préparation des activités ciblées et spécifiques grâce à des exemples de bonnes pratiques et des conseils utiles pour bien remplir chaque section du formulaire de demande. Les membres du Comité ont été informés que la fiche d'information est disponible en anglais et français²⁵ et que les liens web pour ces documents ainsi que pour les autres versions linguistiques leur seraient communiqués dès qu'ils seront disponibles.

Point 5 de l'ordre du jour – Situation du « projet relatif aux politiques » du Fonds

11. Le Secrétariat a présenté une vue d'ensemble du « projet relatif aux politiques » (ICDS/4AP/Doc.10), tout en montrant les progrès réalisés depuis son approbation par la Conférence des parties à sa quatrième session, en septembre 2013. Il a été noté que la portée du projet avait été réorientée afin de faciliter une analyse complète des politiques actuelles (et des mesures de mise en œuvre) et d'augmenter les capacités nationales. Pour soutenir davantage la phase de mise en œuvre mais aussi pour suivre et enregistrer le progrès, les membres ont été informés qu'un Groupe de monitoring *Ad Hoc* sera également mis en place²⁶. Suite à un appel d'offres, les membres du Comité ont été informés que le principal consultant international du projet a déjà été recruté²⁷ et qu'il serait soutenu dans son travail par sept consultants nationaux.
12. Les membres du Comité ont demandé plus d'informations sur le choix des pays, la procédure de sélection, l'expertise antidopage du consultant international et des équipes nationales, tout comme sur les produits livrables du projet et si ceux-ci restaient conformes à la décision prise lors de la quatrième session de la Conférence des parties.
13. Afin d'assurer la transparence, le Secrétariat a accepté de répondre par écrit aux questions du Comité, lors de l'envoi du Rapport final de la présente session. Ainsi, il a été convenu que les membres du Comité pourraient indiquer si un aspect de la

²⁵ Suite à la réunion, la fiche d'information a été traduite en arabe, chinois, russe et espagnol pour être disponible sur le site web du programme et distribuée aux réseaux de partenaires.

²⁶ Le groupe de monitoring *ad hoc* comprend un représentant de l'AMA, un représentant du Conseil de l'Europe et le Rapporteur de la Conférence des parties.

²⁷ M. François Vilotte, Président de la mission de préfiguration de l'Autorité de Régulation des jeux en ligne, Ministère du Budget (2009-2010); Président de l'Autorité Administrative Indépendante de régulation des jeux en Ligne (2010-2014); Vice-Président du comité de rédaction de la convention internationale contre la manipulation des compétitions sportives du Conseil de l'Europe (2012-2014); Avocat au barreau de Paris, associé de la société d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés. M. Vilotte a été Directeur du cabinet dans le Ministère français des Sports (2002-2007) pendant les négociations relatives à la Convention contre le dopage dans le sport.

portée du projet, de ses objectifs et de sa mise en œuvre restait incertain. À cet égard, jusqu'à la fin du mois de novembre 2014 il serait possible pour les membres de faire des commentaires supplémentaires sur le document ICDS/4AP/Doc.10 et sur la résolution ci-dessous.

Résolution 4AP/6

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné le document ICDS/4AP/Doc.10,*
2. *Exprime son soutien pour la réorientation du projet relative aux politiques afin de répondre à l'objectif énoncé par la Conférence des parties à sa quatrième session,*
3. *Salue l'établissement du Groupe de monitoring Ad Hoc et encourage le Secrétariat de continuer à assurer une approche participative pendant la mise en œuvre du « projet relatif aux politiques ».*

Point 6 de l'ordre du jour - Autres questions et clôture de la réunion

6.1 – Présentation des demandes en espagnol

14. Au cours de la réunion, la question des langues employées dans les demandes soumises au Fonds a été discutée. Le Président a rappelé une décision antérieure du Comité (avril 2012) qui stipulait que seulement les demandes en anglais et français – les deux langues de travail de l'UNESCO – pouvaient être acceptées afin d'économiser les coûts de traduction et de rendre accessible le contenu des demandes aux membres du Comité qui ne parlent pas espagnol. Le Secrétariat a noté que les demandes en espagnol ont pourtant continué à être acceptées pour assurer un engagement continu avec les Etats parties de l'Amérique latine, tout en étant d'accord sur les aspects logistiques et de contenu liés aux demandes soumises dans une langue autre que l'anglais ou le français.
15. Il a été proposé que les demandes soumises en espagnol soient traduites en anglais ou français pour une meilleure compréhension à l'avance des réunions du Comité d'approbation. En raison des conséquences financières, le Secrétariat a convenu de préparer une estimation des coûts de traduction jusqu'à la fin de l'exercice 2014/2015 et de la partager avec le Comité d'approbation pour décision finale lors de l'envoi du présent Rapport final. Afin de préparer les prévisions financières, il a été noté que le Secrétariat consulterait les services internes de traduction ainsi que des sources extérieures afin de trouver la meilleure option en termes de qualité et de coût afin de réduire la charge administrative pesant sur le Secrétariat du Fonds.

6.2 – Prochaine réunion du Comité

16. Le Comité a décidé que la prochaine réunion aura lieu au siège de l'UNESCO entre le 27 et le 30 avril 2015. À cet égard, un courriel sera envoyé aux membres pour confirmer la date finale mais également pour les alerter concernant la date limite pour la soumission des demandes afin qu'ils puissent soutenir le plaidoyer régional.

6.3 – Clôture de la réunion

17. Le Secrétariat a remercié les membres du Comité pour leur précieuse contribution à l'évaluation des demandes et a exprimé sa satisfaction pour l'efficacité du Président qui a assuré un excellent leadership dans la conduite de la session dans des délais opportuns. À son tour, le Président, M. Gennady Aleshin, a remercié le Secrétariat et les membres du Comité et a clôturé la réunion.

[La réunion s'est achevée à 14 heures, le 14 octobre 2014.]

Annexe I: Liste des Documents

Point de l'ordre du jour	Titre du document	Cote du document
1	Ordre du jour et programme provisoires	ICDS/4AP/Doc.7
2	Situation financière pour le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport	ICDS/4AP/Doc.8
3	Demandes soumises par les Etats parties	ICDS/4AP/Doc.9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.5, 9.6, 9.7, 9.8, 9.9, 9.10, 9.11, 9.12, 9.13, 9.14, 9.15
5	Situation du « projet relatif aux politiques » du Fonds	ICDS/4AP/Doc. 10

Documents de référence supplémentaires

- Manuel du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport
- Rapport final de la réunion du Comité d'approbation (mai 2014)
- Brochure « Exemples de bonnes pratiques pour les chefs de projets »
- Soumettre une demande au Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport: « Conseils & Astuces »
- Infographie antidopage de l'UNESCO (format: poster)

Annexe II: Liste des participants

Finlande

Mme Satu HEIKKINEN, Conseillère aux affaires culturelles, Division des sports, Ministère de l'éducation et de la culture

Japon

Mme Ayako ITO (au nom de Mme Naoko HIRAYAMA), Chef d'unité, Bureau pour la promotion de l'élimination du dopage, Division des sports de compétition, Bureau des sports et de la jeunesse, Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, de la science et de la technologie

M. Shin ASAKAWA, Principal responsable, Agence antidopage du Japon

Mexique

M. Manuel Salvador GARAYZAR ABAROA, Directeur adjoint de l'Association de recherche et d'étude du Département de médecine, Commission nationale de la culture physique et des sports

Fédération de Russie

M. Gennady ALESHIN, Coprésident du Comité des sports nationaux et non olympiques de Russie, ancien Vice-Ministre des sports, du tourisme et de la politique pour la jeunesse

Zambie

Mme Bessie MALILWE CHELEMU, Directrice des sports, Ministère de la jeunesse et des sports

Conseiller

Mme Anne JANSEN, Responsable principale des relations avec les gouvernements et du respect des règles, Agence mondiale antidopage

UNESCO

Mme Ângela MELO, Directrice, Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports

M. Alexander SCHISCHLIK, Chef, Section de la jeunesse et des sports

M. Scott PULIZZI, Chef d'équipe, Partenariats et communication

M. Marcellin DALLY, Spécialiste du programme, Programme antidopage et sport

Mme Nancy MCLENNAN, Spécialiste du programme, Programme antidopage et sport

Mme Raluca PETRE-SANDOR, Assistante de projet, Programme antidopage et sport